

31 janvier 2025

Communiqué de presse

Université de Strasbourg

Élections à l'Université de Strasbourg

Vote électronique du 4 au 6 février



Les élections aux conseils centraux et pour certains aux conseils de faculté, école ou institut se dérouleront par vote électronique sur une même période pour les étudiants et les personnels : du mardi 4 au jeudi 6 février 2025.

Pourquoi ces élections ?

Temps fort de la démocratie universitaire, ces élections permettent aux étudiants et personnels d'élire leurs représentants siégeant dans les trois conseils centraux de l'université.

Les représentants au Conseil d'administration déterminent la politique de l'établissement. Les orientations politiques pour la formation, la recherche et les relations socio-économiques sont décidées au sein de ce conseil. Les représentants des personnels et des étudiants siégeant dans ce conseil discutent et votent annuellement le budget de l'université, les emplois, ainsi que les politiques stratégiques de l'université. Le 18 mars 2025, ils éliront le ou la présidente de l'université pour un mandat de 4 ans.

Les représentants à la Commission de la formation et de la vie universitaire répartissent le budget dédié à la formation, valident l'ouverture de nouvelles formations et définissent les règles d'examen et d'évaluation. Les membres de cette commission proposent également des mesures pour favoriser les activités culturelles et sportives ainsi que la vie associative sur les campus afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants.

Les représentants à la Commission de la recherche répartissent les budgets dédiés à la recherche et définissent les règles de fonctionnement des laboratoires. Par leurs avis, les membres de cette commission favorisent les activités de diffusion de la culture scientifique.

Les commissions formation et de la vie universitaire et recherche forment le conseil académique.

Des élections se tiennent également dans treize composantes de l'université (facultés, écoles, instituts) pour désigner leurs instances.

Comment se dérouleront les votes ?

Les élections aux conseils centraux de l'université se dérouleront par voie électronique du mardi 4 février à 8h au jeudi 6 février à 16h sans interruption sur la plateforme LegaVote. Cette procédure de vote en ligne est simple, rapide et sécurisée. Un guide est mis à disposition de chaque électeur pour l'accompagner dans sa démarche. Des postes informatiques dédiés aux opérations électorales seront installés, pendant les heures d'ouverture des bureaux, dans les lieux suivants :

- ♦ Institut Le Bel : Salle 018H – 4 rue Blaise Pascal
- ♦ Palais universitaire : Salle 29B – 9 place de l'Université
- ♦ Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé : Salle informatique 107, RdC du Forum, 4 rue Kirschleger
- ♦ Faculté de pharmacie : salle informatique – B100 – 74 route du Rhin à Illkirch
- ♦ Le Cardo : Salle d'exposition – RdC – 7 rue de l'Ecarlate
- ♦ IUT Louis Pasteur : Salle informatique A1.18 – 1^{er} étage – Bâtiment A – 1 allée d'Athènes à Schiltigheim
- ♦ IUT de Haguenau : Salle du personnel – local A0-08 – 30 rue du Maire Traband
- ♦ INSPE Strasbourg : Bureau 215 – 2^{ème} étage – 141 avenue de Colmar.

Qui peut voter ?

La communauté universitaire tout entière est concernée par ces élections. Tous les étudiants de l'ensemble des facultés, écoles et instituts sont électeurs, doctorants inclus. Tous les personnels (titulaires, en CDI ou en CDD sous certaines conditions) sont également électeurs.

Le nombre d'électeurs inscrits s'élève à 63 677 : 6 249 membres du personnel et 57 428 étudiants.

La proclamation des résultats

Le dépouillement des votes et l'établissement des procès-verbaux auront lieu le soir du jeudi 6 février. Les résultats pourront être proclamés après validation de la commission électorale le vendredi 7 février. Le conseil d'administration se réunira ensuite le mardi 4 mars pour élire les personnalités extérieures membres du conseil d'administration, puis le mardi 18 mars pour élire le président ou la présidente de l'université. Le congrès se réunira le mardi 1^{er} avril pour élire les vice-présidents et vice-présidentes de l'établissement.

Les candidatures

Pour les consulter : <https://elections.unistra.fr/elections-aux-conseils-centraux-fevrier-2025>

Une campagne de communication à destination des étudiants

Une campagne de communication a été déployée particulièrement en direction des étudiants via les canaux de diffusion internes, les écrans de proximité et les réseaux sociaux. Outre l'incitation au vote, elle a pour but d'en démontrer l'utilité et en quoi il influe sur les études et la vie quotidienne de l'étudiant.

Contact presse	
----------------	--

Université de Strasbourg

Muriel Aubeneau - Attachée de presse

+33 (0)6 80 52 01 82 / muriel.aubeneau@unistra.fr